

# Assemblée générale annuelle

Tenue le 14 mai 2024

En ligne et en présentiel

**PRÉSENCES** (en gris sont les participant-e-s qui n'avaient pas le droit de vote)

| Prénom         | Nom                 | Prénom         | Nom               |
|----------------|---------------------|----------------|-------------------|
| Serge-Alexandr | Demers-Giroux       | Ugo            | Tremblay          |
| Tom            | Canac               | François       | Dumas             |
| Delphine       | Favorel             | Maxime         | Maheu             |
| Camille        | Robidoux-Daigneault | David          | DE PERGLAS        |
| Julien         | PELLETIER           | Jean-Marc      | Tétreault-Renaud  |
| Guillaume      | Côté                | Stéphane       | Lapierre          |
| Nicolas        | Moreau              | Talkena        | Wasungu           |
| Anthony        | Taupin              | Gabriel        | Auclair           |
| Nicolas        | Asselin             | olivier        | Veillette         |
| Emmi           | Nagashima Nagels    | Émile          | Couture-Michaud   |
| Jonathan       | Letourneau-Leblond  | Nicolas        | Charron           |
| Gabrielle      | Desbiens            | Hubert         | Trépanier         |
| Jean-Francois  | Dumont              | charles        | munger            |
| Dane           | Duplessis           | Ariane         | Goulet            |
| Thomas         | Sénéchal            | Monique        | Desrochers        |
| Alexandre      | Sauvé               | Aurore         | Fayard            |
| Dominic        | Parent              | Nathalie       | Legault           |
| Lysandre       | St-Pierre           | Jérémi         | Laverdière Blouin |
| Philippe       | Larivière           | Helene         | Noel              |
| Louis Simon    | Capistran           | Andreanne      | Vallieres         |
| Christophe     | Durand              | Eric           | Tremblay          |
| Maria          | Izquierdo           | Marjorie       | Veilleux          |
| Antony         | Vigneault           | Estelle-Ange   | Olivier           |
| Kateri         | Belanger            | Steve          | Bourdeau          |
| Elie           | Dumas-Lefebvre      | Dominico       | Sampogna          |
| charles        | desroches           | Oalh           | Nguyen            |
| valerie        | girouard            | Maxime         | Rouleau           |
| Noah           | Boudreau-Richard    | Pierre-Antoine | Lamoureux         |
| Marie-Claude   | Taschereau          | Renaud         | Bourassa          |
| Daniel         | Couture             | Xavier         | Bordeleau-St-Cyr  |
| Hélène         | Durocher            | Juliette       | Langlois          |
| Jacques        | Lamontagne          | Evelyne        | Shousha           |
| Anne-Sophie    | Mongeau             | Christopher    | Le Roy            |
| pieterjack     | Beek-Roussia        | Simon          | Lainesse          |
| Amelie         | Vertefeuille        | Maxime         | Bolduc            |
| Jean-Francois  | Gagne               | Camille        | Benoit            |
| David          | Lechasseur          | Normand        | Hébert            |
| Philippe       | Gagné               | Éric           | Lachance          |
| Robert         | Tizu                | Caroline       | Bertout           |
| Sébastien      | Hogue               | Véronique      | Tessier           |
| Mijanou        | Colbert             | Carole-Anne    | Melanson          |
|                |                     | Jessie         | Grignon Tomas     |

# **Procès Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle**

**FQME - 14 mai 2024**

## **1. Ouverture de l'assemblée – 1 min**

L'assemblée est ouverte à 18:05

## **2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée - 3 min**

Il est proposé que Camille Benoit soit élue présidente d'assemblée.

**Proposé par** : Camille

**Secondé par** : Normand

Il est proposé qu'Abel Chouinard et Jessie Grignon Tomás soient élus secrétaires d'assemblée.

**Proposé par** : Camille

**Secondé par** : Serge

## **3. Vérification du droit de présence – 3 min**

La vérification du droit de présence a été faite à l'entrée avant la tenue de l'assemblée par Maxime Bolduc.

## **4. Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum – 3 min**

La présidente d'assemblée constate que l'avis de convocation a répondu aux exigences des règlements généraux et que le quorum est atteint.

Selon les règlements généraux, article 17, le quorum de toute assemblée des membres de la Fédération est constitué des membres présents ou dûment représentés à cet effet.

## **5. Adoption de l'ordre du jour - 3 min**

L'ordre du jour est présenté par Camille Benoit.

Ajout d'un point varia à l'ordre du jour d'une membre (Gabrielle) à moins de 24 heures d'avis. Normand mentionne qu'il s'agit d'un trop grand saut hiérarchique d'une demande de dernière minute et que ce n'est pas le bon forum pour le faire. Camille propose que le point varia soit une lecture de la proposition de Gabrielle et qu'il n'y aura aucune prise de décision.

**Proposé par** : Camille

**Secondé par** : Serge

## **6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 mai 2023– 3 min**

Il est proposé par Camille Benoit de faire une lecture individuelle du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022.

Il est proposé d'adopter tel quel le procès-verbal de l'AGA de 2022, disponible sur le site de la FQME.

**Proposé par** : Gabrielle

**Secondé par** : Kateri Bélanger

## 7. Présentation de la FQME – 2 min

Fondée en 1969, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) est un organisme sans but lucratif (OSBL). Reconnue et soutenue financièrement par le MEQ en tant qu'Organisme National de Loisir (ONL), la FQME a un mandat de développement de l'escalade et du ski de montagne (depuis 2015) par la promotion, l'encadrement et la démocratisation de ces sports.

Remerciements aux membres et aux clubs locaux qui augmentent.

## 8. Réalisations du conseil d'administration – 5 min

Présentation par Camille Benoit

## 9. Présentation du rapport annuel 2023 – 20 min

Chacun des directeurs de la FQME fait un résumé de leur partie et mandat du rapport annuel 2023. Vous trouvez ce rapport annuel sur le site Internet de la FQME.

- **Veronique**, Directrice des sites : Le réseau a beaucoup grandi grâce à ses membres et au nombre de sites. Veronique discute des défis liés à la croissance tant au niveau de la sécurité que des équipements et services offerts à nos membres. Les toilettes et les stationnements ne sont jamais assez grands. Il y a beaucoup d'heures de travail (bénévoles ou employés financés par la Croix-Rouge).
- **Mathieu**, département ski : Le ski représente 50% du membership. La plus grande réalisation en 10 ans du département de ski est le nombre de sites disponibles. En 2023, une consolidation du réseau a eu lieu avec 5 nouveaux sites. Le département a attaqué "l'ouest" du Québec avec l'Estrie, l'Outaouais, les Laurentides et Lanaudière. Ces nouveaux ajouts amènent les sites aux gens. Le total est maintenant de 22 sites, tous entretenus par la FQME. Plus de 2500 heures ont été investies sans compter les investissements des partenaires ou des bénévoles. Une caravane a été mise en place avec une subvention. De l'équipement a été acheté dans le but d'initier les écoles. 27 jours sur neige ont été réalisés et plus de 400 personnes ont été initiées. Des ambassadeurs ont parcouru le Québec pour visiter 12 sites et rencontrer plus de 1000 personnes. Le département entier est géré par 2 employés (Mathieu et Éveline). Mathieu remercie la communauté et les gens présents.
  - **Question du public** : Est-ce que le département des sites compte outiller les régions pour faire le développement ?
  - **Réponse** : Le travail sera organisé par site pour créer des équipes locales.

- **Mijanou Colbert**, Directrice des communications : Mijanou remercie l'équipe de la FQME d'avoir pris en charge l'organisation de la soirée car elle est fiévreuse. La 13e édition du Festiroc a été la première en autonomie complète (sans électricité ou eau courante). La 4e édition sera en Abitibi les 2-3-4 août. La FQME s'est détachée du REEL Rock tour car les frais de licence des films étaient beaucoup trop chers. Aucun club local n'a embarqué. Il y a un nouveau club sur la Côte Nord (Grimper la côte). Grâce à la subvention de la Croix-Rouge, une nouvelle base de données est mise en place. Cela permettra de simplifier les activités (ventes de memberships, validation, etc.).
- **Éric Lachance**, Pérennité de l'organisme : La FQME a présenté en avril dernier un projet à la Croix-Rouge dans le cadre de la subvention de relance des organismes communautaires. La FQME est la seule fédération du RLSQ à avoir obtenu la subvention de 250k\$+. Selon Éric, plusieurs changements sont en cours d'implémentation et seront visibles dans le prochain rapport annuel. Le comité de Gouvernance a fait un travail incroyable pour mettre à jour les règlements généraux et politiques internes. La FQME est le premier organisme de loisir à avoir réussi à le faire dans les délais. Camille ajoute que les documents sont sur le site web.

## 10. Présentation des états financiers 2023 – 10 min

La présentation des états financiers est faite par Nathalie Legeault en remplacement d'Andrée-Anne Monpetit.

Les résultats 2023 ne sont pas audités (c'est en cours). Les chiffres de 2022 sont audités.

La croissance de la FQME est un défi à gérer ; rester en santé financière dans la croissance est un défi.

Les revenus de la FQME en 2019 étaient de l'ordre de 500k\$ et sont à plus de 2M\$ depuis 2022.

La bonne nouvelle est que la FQME a été positive en 2022 et en 2023.

- **Question** : Est-ce que les excédents sont maintenant en encaisse ou doivent-ils être remis (subvention qui expire) ?
- **Réponse** : Nathalie. Non, il s'agit de fonds propres qui demeurent en encaisse. Éric mentionne que la FQME a été déficitaire en 2020 et 2021, les surplus sont donc affectés à absorber ce déficit. La FQME n'a pas accès à du crédit, se bâtir un fonds de roulement est important.
- **Question** : Gabrielle est très déçue de ne pas avoir accès aux états financiers audités. La disponibilité de ces données permettra d'éduquer les membres.
- **Réponse** : Camille. Les règlements demandent de faire l'AGA 4 mois après la fin de l'année.
- **Réponse** : Éric. Le 31 décembre est une date difficile pour avoir les états financiers à temps. La période des impôts est très occupée. Les nouveaux vérificateurs n'ont pas bien estimé le travail nécessaire et ont commencé plus tard. L'année financière sera changée, entre autres, pour améliorer le délai de production de l'audit.
- **Question** : Est-ce que les bailleurs de fonds demandent les états financiers en 4 mois aussi ? Sont-ils flexibles ?
- **Réponse** : Camille. En changeant l'année financière, ce sera plus simple.

- **Réponse** : Éric. Le ministère est flexible et ils acceptent un projet.
- **Question** : Est-ce que les paliers pour l'obligation d'audit pourraient être révisés ?
- **Réponse** : Éric et Camille. C'est discuté entre les fédérations, des paliers existent déjà. La FQME est dans le 2e.
- **Question** : Est-ce qu'on peut accéder aux documents ?
- **Réponse** : Éric. Oui, c'est possible.

## 11. Nomination d'un vérificateur – 2 min

Il est proposé d'utiliser le cabinet SLBO encore en 2024-2025.

Le CA a sélectionné le cabinet SLBO suite au désistement du cabinet précédent.

L'année financière sera modifiée au 31 mars.

**Proposé par** : Camille Benoit

**Secondé par** : Gabrielle Desbiens

## 12. Présentation des membres de la permanence et du CA – 5 min

Camille nomme les membres du CA

Éric présente les membres de la permanence

## 13. Présentation du comité d'élection – 5 min

Renault présente le comité d'élection et sa démarche. Le comité travaille à partir d'un profil de compétences émis par le CA. 10 candidatures ont été reçues (CV, entrevue, vérification des antécédents). Les candidats non recommandés ont retiré leur candidature. Les 5 candidats sont donc élus par acclamation. Camille remercie le comité pour le travail réalisé.

- **Question** : Gabrielle Desbiens. Bravo à tous les élus comme membres encore en poste. Est-ce que s'il y avait eu plus de candidats, il y aurait eu un scrutin à l'assemblée ?
- **Réponse** : Camille. Oui, c'est l'AGA qui vote.
- **Question** : Gabrielle. Comment peut-on être sur le comité des élections ?
- **Réponse** : Camille. C'est diffusé par le CA (et Mijanoue) sur les réseaux et par l'infolettre.

## 14. Présentation des nouveaux élus au conseil d'administration – 3 min

Camille présente les nouveaux membres du CA

## 15. Présentation des projets 2024

- **Base de données** : Toutes les transactions et validations seront faites par la base de données. La date de mise en marche est très bientôt (on l'espère).

- **Site web** : L'information n'est pas uniforme, plusieurs ajouts ont été faits avec le temps. Un nouveau site sera créé, ce qui donne l'opportunité de faire un ménage.
- **Application mobile** : Encore en développement. Cela centralisera les informations sur le site pour les usagers.
  - **Question** : Abel. Est-ce que les points bloquants ont été levés ?
  - **Réponse** : Mijanoue. Non, ce n'est pas réglé encore. 4 options sont sur la table et une sera choisie avant le lancement pour le ski.
  - **Question** : Est-ce que le terrain sera sondé pour que les initiatives déjà en place soient mises à jour ?
  - **Réponse** : Éric. Les membres seront sondés et ce qui est possible de faire le sera.
- **Philanthropie** : Un bond est en cours pour aller chercher des subventions ou commandites. La FQME travaille avec 2 firmes. Augmenter les dons à l'interne (qui donne droit à l'appariement) pourra permettre d'avoir des projets autofinancés avec moins de restrictions.
- **Scolaire** : Les programmes scolaires sont en développement pour amener l'escalade dans les écoles et créer une base de nouveaux adeptes.
  - **Question** : Marie-Claude Tachereau. Est-ce que la base de données va gérer l'adhésion aux clubs séparément des clubs ? Est-ce que les clubs vont avoir accès aux données de leurs membres ?
  - **Réponse** : Mijanoue. C'est tout à fait prévu. La base de données a été créée pour toutes les fédérations. Les clubs auront accès aux données. Un membre d'un club devra toujours être membre de la FQME.

## 16. Questions - Varia

Lecture de Gabrielle Desbiens

Gabrielle remercie l'opportunité de présenter ce texte. Les clubs se sont rencontrés il y a deux semaines. Gabrielle demande que le document soit ajouté textuellement au PV.

**Voir annexe**

Normand Hébert mentionne que les modifications des règlements généraux ont été faites rapidement pour se conformer à la loi. Mais le message de l'intention n'a pas été communiqué correctement et du travail de consultation sera fait très bientôt.

Marie-Claude Tachereau se dit très rassurée de la réponse de Normand. Elle demande également une clarification du rôle des clubs.

Stéphane se dit craintif face au fait que les critères de recrutement au CA n'incluent pas des compétences en escalade ou ski.

Normand répond qu'il faut se conformer au niveau de la gouvernance pour avoir les subventions. Par contre, les candidats au CA doivent être membres de la FQME. Les gens qui gèrent le quotidien à la FQME sont choisis en fonction des compétences précises des disciplines de la FQME.

Charles Desroches : Tous les membres sont des passionnés d'un des sports.

Jacques Lamontagne : Le CA était un peu mal à l'aise de voir qu'il n'y aurait pas d'élections. Si des candidats se présentent (sans être recommandés), il reviendra aux membres de la FQME de voter.

Serge : Le CA est en santé car il se pose des questions lui-même.

- **Question** : Gabrielle Desbiens. Est-ce que c'est la fin de ton mandat à titre de présidente du CA ?
- **Réponse** : Camille. Oui, c'est le cas, je serai présente au prochain CA. Gabrielle remercie Camille pour toutes ses années au sein du CA. Normand ajoute une mention pour Andrée-Anne et Charles qui quittent. Il dit qu'il pourrait encore travailler 10 ans avec Camille.
- **Question** : Assurances : c'est quoi le topo ?
- **Réponse** : Éric. La législation ne sera pas modifiée. Les assurances sont un monopole d'une seule compagnie d'assurance. La FQME n'encadre pas la pratique libre, c'est encadré. La meilleure option est de créer un fonds avec toutes les fédérations et de s'auto-assurer. Ce n'est pas possible, il n'y a pas de fonds. Le courtier BFL est très impliqué. Aujourd'hui, le 14 mai, le renouvellement n'a pas été reçu encore.  
Gabriel Auclair : Est-ce qu'un avenue est explorée de refuser d'avoir un recours légal ?  
Éric : Ce n'est pas possible, il faudrait ouvrir le code civil et cela aurait trop d'impact sur tous les secteurs de la société. Le RLSQ et Réseau plein air travaillent là-dessus.  
Andrée-Anne Vallière : Félicitations Camille.
- **Question** : Est-ce que c'est une subvention pour la refonte du site web ?
- **Réponse** : Camille. Oui, c'est la Croix-Rouge.  
Mijanoue : Le site web est fonctionnel mais il y a beaucoup trop de travail au niveau du maintien.
- **Question** : Est-ce que les coûts des assurances sont prévisibles ?
- **Réponse** : Pas vraiment, les primes sont mondiales. Quelques accidents peuvent affecter les primes l'année suivante. Les courtiers disent que c'est un marché ouvert et que les assureurs sont intéressés.  
Abel ajoute que le marché reste imprévisible et qu'il affecte tous les pans de l'industrie (opérateurs, fédération, équipementiers).

## 17. Levée de l'assemblée – 1 min

Il est proposé par Ghyslaine Marcotte de lever l'assemblée à 20h51.  
Clôture de ce procès-verbal.

Merci à tous les administrateurs, employés permanents et autres bénévoles de la FQME pour les centaines d'heures de bénévolat qu'ils ont consacrées en 2023 pour répondre aux exigences de plus en plus nombreuses de la société québécoise et pour assurer la poursuite de la pratique de l'escalade et le développement du ski de montagne au Québec. Merci aux administrateurs qui ont renouvelé leur volonté à poursuivre leurs efforts pour l'escalade au Québec pour les prochaines années, merci à nos nouveaux administrateurs, merci à ceux qui ont terminé leur mandat et merci à tous ceux et celles qui ont assisté à l'Assemblée Générale Annuelle.

Proposition en date du 4 mai 2024

## Une majorité de Clubs tendent la main à la permanence et au CA de la FQME pour une meilleure concertation

### Contexte

À la demande des membres du Club de montagne du Saguenay, suite à des échanges et une réflexion portés par et avec plusieurs Clubs affiliés à la FQME, de nombreux points de friction qui entravent le développement harmonieux de l'escalade au Québec ont été identifiés, notamment dans le cadre de leur collaboration avec la Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade (FQME). Ces constats mettent en lumière un déficit de transparence et de clarté dans les mécanismes de gouvernance et de partage des responsabilités entre les clubs et la FQME.

Il est devenu impératif pour les clubs de souligner que le contexte actuel, marqué par des resserrements au sein de toutes fédérations sportives et de plein air (resserrements collatéraux dus aux exigences accrues face au ministère, au monopole des compagnies d'assurances, etc.), exige une révision en profondeur des pratiques et des structures en place. Toutefois, ces changements ne doivent pas se faire au détriment de la base, c'est-à-dire la communauté des grimpeur.se.s et des bénévoles qui constituent le cœur battant de l'escalade au Québec.

Les clubs sont fermement déterminés à faire valoir leurs besoins et leurs préoccupations dans le cadre de cette collaboration. Ils insistent sur l'importance de renforcer la transparence et la clarté des processus décisionnels, tout en revendiquant une plus grande autonomie d'action pour faire face aux enjeux régionaux. De plus, ils soulignent que les changements majeurs devraient être réfléchis et concertés, en prenant en considération les réalités et les besoins de la communauté de l'escalade.

Dans ce contexte, les clubs réaffirment leur volonté de contribuer et de travailler main dans la main avec la Fédération, de même que leur engagement envers le développement durable et équitable de l'escalade au Québec. Ils sont convaincus que des ajustements significatifs sont nécessaires pour renforcer la collaboration avec la FQME afin d'assurer un avenir florissant à l'escalade dans la province.

**Considérations** que les clubs expriment fermement leur volonté de collaborer étroitement avec la FQME ainsi que tous ses intervenants.

- Attendu que la transparence dans notre collaboration actuelle est sujette à amélioration.
- Attendu que le mode de gouvernance, les rôles et les responsabilités partagées entre la FQME et ses clubs affiliés manquent de clarté et de documentation.
- Attendu que tous les intervenants aspirent à optimiser les processus et à atteindre une efficacité accrue dans leur collaboration.



- Attendu que les clubs ressentent un besoin légitime d'autonomie pour faire face aux enjeux régionaux.
- Attendu que les bénévoles des clubs détiennent et souhaitent partager leur expertise au niveau national.

## **Propositions**

- Il est proposé qu'une révision des règlements généraux de la FQME soit entreprise pour clarifier les rôles, les pouvoirs et les devoirs des clubs ainsi que de la commission des clubs.
- Il est proposé qu'au minimum deux représentants des clubs régionaux aient droit de vote lors de chaque réunion du conseil d'administration de la FQME.
- Il est proposé que la Commission des clubs se réunisse régulièrement, à une fréquence de quatre fois par année, que l'ordre du jour et la personne à l'animation soient établis en amont, avec les clubs.
- Il est proposé d'augmenter la cotisation annuelle des adhérents aux clubs régionaux afin de soutenir directement les initiatives et les besoins locaux.

## **Des états généraux de l'escalade au Québec**

Enfin, il est suggéré que des états généraux de l'escalade au Québec soient tenus dans les deux prochaines années, en collaboration avec les clubs et les parties prenantes. Cette initiative vise à mobiliser l'ensemble de l'écosystème de l'escalade au Québec afin de rassembler toutes les voix et expertises.

En réunissant les acteurs clés, y compris les clubs, les grimpeurs, les bénévoles, les gestionnaires de sites, les professionnels de l'industrie et les représentants gouvernementaux, les états généraux fourniront une plateforme inclusive pour discuter des défis actuels et futurs de l'escalade dans la province.

En favorisant une approche collective et adhérente, ces rencontres permettront d'identifier des solutions concertées et durables pour promouvoir et développer l'escalade au Québec, tout en renforçant les liens de collaboration entre tous les acteurs de la communauté de l'escalade.

Proposé par Gabrielle Desbiens, présidente du Club de montagne du Saguenay, le 14 mai 2024  
[info@clubmontagnesaguenay.com](mailto:info@clubmontagnesaguenay.com) / 418 812-7294